

Assistant du commerce de détail AFP

Assistante du commerce de détail AFP

Commerce

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^{re} année d'apprentissage: 835 francs
2^e année d'apprentissage: 1050 francs

En tant qu'assistante ou assistant du commerce de détail, tu présentes et vends des marchandises dans un magasin d'alimentation, d'habillement, d'équipements ménagers ou encore d'ameublement. Tes tâches sont liées à la vente, comme l'approvisionnement des rayons, l'étiquetage et la mise en valeur de la marchandise ou les encaissements, selon les instructions d'une ou d'un responsable.

Tâches

Vente et service à la clientèle

- Recevoir et accueillir les clients dans le magasin ou le rayon, indiquer où se trouvent les articles recherchés
- Donner certains renseignements de base sur les produits, expliquer les raisons d'une éventuelle rupture de stock
- Enregistrer et encaisser le montant dû selon divers modes de paiement: en espèces, par carte de crédit, sur facture
- Préparer les paquets et les sacs de marchandises
- Enregistrer les commandes écrites ou téléphoniques et les exécuter conformément aux directives du magasin
- Collaborer à la présentation et à la mise en valeur des articles en promotion, en vitrine ou en rayon

Approvisionnement et gestion

- Participer à la gestion des stocks et de l'assortiment en rayons, disposer les marchandises de manière harmonieuse, replacer les articles déposés au mauvais endroit
- Déballer les marchandises, les étiqueter et les ranger dans les dépôts, dans les tiroirs, sur les rayons et présentoirs
- Signaler aux gérants les éventuels défauts ou dégâts constatés
- Compléter et renouveler les marchandises dans la surface de vente et effectuer tous les travaux de nettoyage
- Collaborer aux travaux d'inventaire

- Prendre diverses mesures pour éviter le vol à l'étalage

Environnement de travail

En tant qu'assistante ou assistant du commerce de détails, ton rôle et tes tâches varient énormément selon l'entreprise qui t'emploie. Dans un magasin spécialisé, tu travailles seul-e ou en petite équipe et tu es en contact direct avec les clients. Dans une grande surface, ta principale fonction consiste à approvisionner les rayons et à mettre en valeur les marchandises. Dans tous les cas, tu es debout la plupart du temps. Tes horaires sont étendus, notamment aux moments de grande affluence: périodes de fêtes, temps des soldes, ouvertures nocturnes, etc.

Tu exerces en général ta profession dans des grandes surfaces. Selon tes capacités à entrer en contact et à renseigner la clientèle, tu peux aussi trouver un poste dans des commerces de proximité ou spécialisés. Tu peux évoluer dans ton entreprise, en devenant par exemple responsables de rayon ou gérants.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne mémoire
- Sens de l'hygiène et de la propreté
- Présentation soignée
- Résistance physique
- Sens commercial

Intérêts

- Travailler à l'intérieur
- Travailler avec des chiffres
- Utiliser les langues
- Transmettre des connaissances
- Travailler en équipe
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Conseiller
- Diriger et assumer des responsabilités

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans un magasin du commerce de détail

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

10 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales

École à plein temps

Toutes les écoles

<https://www.berufsberatung.ch/de/suche/aus-weiterbildungen?profession=57147&language=5239>

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'assistante ou d'assistant du commerce de détail

Formations continues

Les assistantes et assistants du commerce de détail peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de gestionnaire du commerce de détail. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Association romande des employés de commerce

<https://www.examen.ch/>

SecSuisse

<https://www.secsuisse.ch/>

Société suisse des employés de commerce

Sales Swiss

<https://sales.swiss/fr/>

Association suisse des vendeurs et des vendeuses

Formation du commerce de détail Suisse (FCS)

<https://www.bds-fcs.ch/de/>

Bases légales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/71800?lang=fr>